Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 059-215904269-20260924-20260924_076-DE

MISE EN LIGNE LE - 2 OCT. 2026

Neuville en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 24 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Date de la convocation à la réunion : vendredi 18 septembre 2026
Secrétaire de séance : Monsieur Rémy NEIRINCKX

L'An deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Sylvie DELPLANQUE (arrivée à 19h33 – pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Arnaud DELCOUR, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Marco BALDUYCK, Madame Aurélie LAPERE, Madame Lilliane DENYS, Madame Claudine HEYMAN (arrivée à 19h33 - pouvoir donné à Anne VERISSIMO), Monsieur Luc LECRU, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Yann BOURGEOIS, Madame Céline AUBERT, Monsieur Gautier MIGNOT, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Florent DECOTTIGNIES, Madame Camille JOUMIER, Monsieur Rémy NEIRINCKX.

Excusé(s) ou Absent(s) : (7) Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Marie TONNERRE-DESMET), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à M. Alain RIME), Monsieur Philippe SIX (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Arnaud DELCOUR), Monsieur Benjamin HAEUW (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Caroline HAEUW (pouvoir donné à Aurélie LAPERE).

2026/076 - RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 2026/059 DU 4 JUIN 2026 FIXANT LES DROITS À LA FORMATION DES ÉLUS

Rapport de Madame le Maire
Vu en commission générale le 14 septembre 2026

Vu la délibération n° 2026/059 du 4 juin 2026 fixant les droits à la formation des élus ;

Considérant que la délibération n° 2026/059 du 4 juin 2026 a fait l'objet d'observations de la part des services de la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité, notamment au regard des dispositions de l'article L. 2123-12 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de tenir compte des observations formulées par les services de la Préfecture et de mettre la délibération relative au droit à la formation des élus en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 059-215904269-20260924-20260924_076-DE

Considérant qu'il convient, en conséquence, de procéder au retrait de la délibération n° 2026/059 du 4 juin 2026 fixant les droits à la formation des élus ;

Au vu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de procéder au retrait de la délibération n° 2026/059 du 4 juin 2026 fixant les droits à la formation des élus.

- **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

MAIRIE de NEUVILLE-EN-FERRAIN 14 (NORD)

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille